

5^e colloque LSPS

Certifier les Lieux de santé promoteur de santé

Marianne HOCHET – Cadre de direction

Anne DENISE – Chargée de projets

Le 1^{er} avril 2025, Angoulême



International Network of
Health Promoting Hospitals
& Health Services

Ordre du jour

1. Contexte
2. Recherche-action
3. Méthodologie
4. Calendrier
5. Etat des lieux



1. Contexte



International Network of
Health Promoting Hospitals
& Health Services

HPH : 5 standards pour promouvoir la santé



Standard 2

2. Ensuring access to the service

Objective:
The organization implements measures to ensure availability, accessibility, and acceptability of its facilities.



2.1. Substandard: Entitlement and availability

2.1.1. Our organization has a procedure to assess and to provide support for people where ineligibility or lack of resources (insurance or economic) compromises human rights.
Measurable element(s): The organization provides evidence of assessment procedures is available and relevant staff is trained on its utilization.

Not implemented	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Fully implemented	Not applicable
<input type="checkbox"/>												

2.1.2. Our organization informs all patients about their rights and our health promotion policies.
Measurable element(s): A patient rights statement is easily accessible, available in key languages of the community, and in multiple mediums.

Not implemented	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Fully implemented	Not applicable
<input type="checkbox"/>												

The 2020 Standards include 5 overarching Standards:

1. Demonstrating organizational commitment for HPH
2. Ensuring access to the service
3. Enhancing people-centered health care and use involvement
4. Creating a healthy workplace and health setting
5. Promoting health in the wider society

Self-Assessment Tool for implementing the 2020 Standards for Health Promoting Hospitals and Health Services

This document presents self-assessment forms which operationalize the 2020 Standards for Health Promoting Hospitals and Health Services and provide concrete measurable elements against which performance can be measured. This tool should be used by healthcare organizations to assess their level of performance in relation to established standards and to implement measures for continuous improvement. This process enables management to identify areas of good practice and those where there is a need for improvement.

How to use this tool

Standards 1 - 5 and their respective substandards can be found on their own tabs. For each standard statement, measurable elements are listed, which one can use to measure its level of implementation. The level of implementation should be recorded using the sliding scale under each standard statement and can be rated on a scale from "not implemented = 1" to "fully implemented = 10". Please check "does not apply" for all statements that are not relevant in your institution.

Results

The results of the self-assessment are presented both in a complete overview of results ("overview" tab) and in radar charts for each standard and each substandard. You may navigate to specific radar charts directly from the "visuals" tab. Please note, it may take a few minutes for radar charts to update.

Standard 1: Demonstrating organizational commitment for HPH

Substandard 1.1: Leadership

1.1.1. Our organization implements the HPH vision as part of its overall organizational strategy.
Organizational strategy documents explicitly showcase the connections to the HPH vision.

Not applicable	Not implemented	Fully implemented	Value: 1
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

1.1.2. The actions of our organization's leadership team mirror the aims of the HPH vision.
Annual work and action plans mirror aims of the HPH vision.

Not applicable	Not implemented	Fully implemented	Value: 3
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

1.1.3. Our organization fosters a culture of health orientation and improvement.
Organizational vision, mission, and values statements reflect a commitment to health orientation and improvement.

Not applicable	Not implemented	Fully implemented	Value: 9
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



International Network of
Health Promoting Hospitals
& Health Services

LSPS : 5 standards pour promouvoir la santé

Standard 2

Assurer l'accès aux services

Objectif :
Le Lieu de santé met en place des mesures pour assurer la disponibilité, l'accessibilité et l'acceptabilité de ses installations.



Sous-standard 1: Droit et disponibilité

- 2.1.1. Notre Lieu de santé a établi une procédure pour évaluer les situations dans lesquelles l'inéligibilité ou le manque de ressources (absence de couverture médicale ou ressources économiques insuffisantes) mettent en péril les droits de l'Homme et pour proposer une aide dans de telles situations.
- 2.1.2. Notre Lieu de santé informe les bénéficiaires de soins sur leurs droits et sur nos politiques de promotion de la santé.

Sous-standard 2 : Information et accessibilité

- 2.2.1. Les informations de localisation, d'accueil et de contact du Lieu de santé sont facilement trouvables via les moteurs de recherche Internet.
- 2.2.2. Le site Internet de notre Lieu de santé est facile d'utilisation, même pour les personnes avec un faible niveau de littératie numérique, et est disponible dans plusieurs langues choisies selon les caractéristiques de la population environnante.
- 2.2.3. Notre Lieu de santé développe des outils écrits et des panneaux de signalisation adaptés aux niveaux de littératie, aux langues et aux capacités cognitives des différents groupes de bénéficiaires de soins.
- 2.2.4. Notre Lieu de santé déploie des programmes de sensibilisation à l'attention des publics marginaux ou défavorisés.

9



Outil d'auto-évaluation pour la mise en œuvre des standards 2020 pour des Lieux de santé promoteurs de santé

Ce document présente des formulaires d'auto-évaluation qui opérationnalisent les standards 2020 pour des Lieux de santé promoteurs de santé et fournissent des éléments concrets et mesurables permettant d'évaluer les performances. Cet outil est à disposition des Lieux de santé pour évaluer leur niveau de performance par rapport aux standards établis et pour mettre en œuvre des mesures d'amélioration continue. Ce processus permet à la direction d'identifier les domaines dans lesquels des actions sont déjà prises et ceux où des axes de progression peuvent émerger.

Comment utiliser cet outil ?

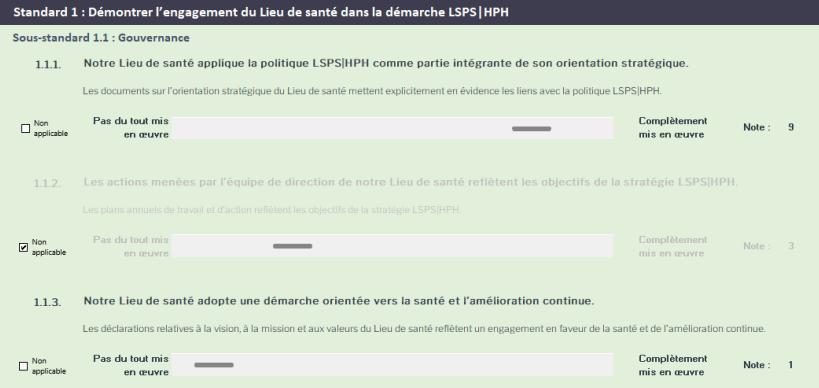
Les standards 1 à 5, et leurs sous-standards, peuvent être retrouvés dans leurs onglets respectifs. Pour chacun des items des standards, des éléments concrets et mesurables sont listés, ils permettent de mesurer le niveau de mise en œuvre des standards. Le niveau de mise en œuvre doit être ajusté grâce à l'échelle disponible pour chaque item, allant de "Pas mis en œuvre = 1" jusqu'à "Complètement mis en œuvre = 10". Pour les items n'étant pas applicables à votre Lieu de santé, nous vous invitons à cocher la case "Non applicable".

Résultats

Les résultats de l'auto-évaluation sont présentés à la fois dans une vue d'ensemble des résultats (onglet "vue d'ensemble") et dans des diagrammes en radar pour chaque norme et chaque sous-norme. Vous pouvez accéder à des diagrammes radar spécifiques directement à partir de l'onglet "visuels". Veuillez noter que la mise à jour des diagrammes radar peut prendre quelques minutes.



Version 1.0



Standard 1 : Démontrer l'engagement du Lieu de santé dans la démarche LSPS|HPH

Sous-standard 1.1 : Gouvernance

1.1.1. Notre Lieu de santé applique la politique LSPS HPH comme partie intégrante de son orientation stratégique.	Les documents sur l'orientation stratégique du Lieu de santé mettent explicitement en évidence les liens avec la politique LSPS HPH.	<input type="checkbox"/> Non applicable	Pas du tout mis en œuvre	Complètement mis en œuvre	Note : 9
1.1.2. Les actions menées par l'équipe de direction de notre Lieu de santé reflètent les objectifs de la stratégie LSPS HPH.	Les plans annuels de travail et d'action reflètent les objectifs de la stratégie LSPS HPH.	<input checked="" type="checkbox"/> Non applicable	Pas du tout mis en œuvre	Complètement mis en œuvre	Note : 3
1.1.3. Notre Lieu de santé adopte une démarche orientée vers la santé et l'amélioration continue.	Les déclarations relatives à la vision, à la mission et aux valeurs du Lieu de santé reflètent un engagement en faveur de la santé et de l'amélioration continue.	<input type="checkbox"/> Non applicable	Pas du tout mis en œuvre	Complètement mis en œuvre	Note : 1

Formulaire d'auto-évaluation

- Document PDF
- Tableur Excel
- Permet :
 - De se situer dans la démarche
 - De faire un état des lieux
 - D'identifier des pistes d'amélioration

Constats :

Formulaire long, complexe, redondant, peu adapté au contexte français, peu explicite, difficilement utilisable en pratique

Standard 2

Assurer l'accès aux services

Objectif :
Le Lieu de santé met en place des mesures pour assurer la disponibilité, l'accessibilité et l'acceptabilité de ses installations.



Sous-standard 1 : Droit et disponibilité

2.1. Notre Lieu de santé a établi une procédure pour évaluer les situations dans lesquelles l'inéligibilité ou le manque de ressources (absence de couverture médicale ou ressources économiques insuffisantes) mettent en péril les droits de l'Homme et pour proposer une aide dans de telles situations.
 2.12. Notre Lieu de santé informe les bénéficiaires de soins sur leurs droits et sur nos politiques de promotion de la santé.

Sous-standard 2 : Information et accessibilité

Standard 1 : Démontrer l'engagement du Lieu de santé dans la démarche LSPS HPH
Sous-standard 1.1 : Gouvernance
1.1.1. Notre Lieu de santé applique la politique LSPS HPH comme partie intégrante de son orientation stratégique. Les documents sur l'orientation stratégique du Lieu de santé mettent explicitement en évidence les liens avec la politique LSPS HPH.
Non applicable Pas du tout mis en œuvre Complètement mis en œuvre Note : 9
2.2.2. Standard 1 : Démontrer l'engagement du Lieu de santé dans la démarche LSPS HPH
1.1.1. Notre Lieu de santé applique la politique LSPS HPH comme partie intégrante de son orientation stratégique. Les documents sur l'orientation stratégique du Lieu de santé mettent explicitement en évidence les liens avec la politique LSPS HPH.
Non applicable Pas du tout mis en œuvre Complètement mis en œuvre Note : 9
2.2.3. Standard 1 : Démontrer l'engagement du Lieu de santé dans la démarche LSPS HPH
1.1.1. Notre Lieu de santé applique la politique LSPS HPH comme partie intégrante de son orientation stratégique. Les documents sur l'orientation stratégique du Lieu de santé mettent explicitement en évidence les liens avec la politique LSPS HPH.
Non applicable Pas du tout mis en œuvre Complètement mis en œuvre Note : 9
2.2.4. Standard 1 : Démontrer l'engagement du Lieu de santé dans la démarche LSPS HPH
1.1.1. Notre Lieu de santé applique la politique LSPS HPH comme partie intégrante de son orientation stratégique. Les documents sur l'orientation stratégique du Lieu de santé mettent explicitement en évidence les liens avec la politique LSPS HPH.
Non applicable Pas du tout mis en œuvre Complètement mis en œuvre Note : 9
1.1.1. Standard 1 : Démontrer l'engagement du Lieu de santé dans la démarche LSPS HPH
1.1.1. Notre Lieu de santé applique la politique LSPS HPH comme partie intégrante de son orientation stratégique. Les documents sur l'orientation stratégique du Lieu de santé mettent explicitement en évidence les liens avec la politique LSPS HPH.
Non applicable Pas du tout mis en œuvre Complètement mis en œuvre Note : 9
1.1.2. Standard 1 : Démontrer l'engagement du Lieu de santé dans la démarche LSPS HPH
1.1.2. Les actions menées par l'équipe de direction de notre Lieu de santé reflètent les objectifs de la stratégie LSPS HPH. Les plans annuels de travail et d'action reflètent les objectifs de la stratégie LSPS HPH.
Non applicable Pas du tout mis en œuvre Complètement mis en œuvre Note : 3
1.1.3. Standard 1 : Démontrer l'engagement du Lieu de santé dans la démarche LSPS HPH
1.1.3. Notre Lieu de santé adopte une démarche orientée vers la santé et l'amélioration continue. Les déclarations relatives à la vision, à la mission et aux valeurs du Lieu de santé reflètent un engagement en faveur de la santé et de l'amélioration continue.
Non applicable Pas du tout mis en œuvre Complètement mis en œuvre Note : 1

Evaluer et certifier LSPS

- A partir de l'outil d'auto-évaluation HPH traduit en français et ajusté
- Après une expérimentation auprès des adhérents LSPS
- Pour déterminer une échelle des niveaux atteints
- Et tendre vers une certification en regard





2. Recherche-action



Présentation de la recherche-action

Expérimentation, adaptation et évaluation d'un formulaire d'auto-évaluation en promotion de la santé, à destination des Lieux de santé, pour tendre vers la certification

- 
- Méthode : recherche-action
 - Durée : 1 an, janvier 2025/janvier 2026
 - Moyens :
 - Humains : chargée de projets (0,6 ETP) + équipe RESPADD
 - Financiers : fonds propres RESPADD

Partenaires et lieux pilotes

- Partenaire : équipe EVIDANS (CHU de Bordeaux/ISPED)
 - Accompagnement méthodologique de la recherche-action
- Lieux de santé pilotes :
 - Adhérents au réseau LSPS, Lieux de santé sanitaires
 - Volontaires pour participer à la recherche-action
 - Naïfs vis-à-vis du formulaire
 - Diversifiés (sans recherche d'exhaustivité) : Lieux de santé publics et privés participant au service public hospitalier (PSPH) ; MCO/santé mentale ; CHU/CH de proximité ; tailles variées



Objectifs



- Objectif principal : renforcer l'engagement des Lieux de santé en promotion de la santé



- Objectifs spécifiques :
 - Validation d'un formulaire d'auto-évaluation,
 - Conception d'une méthodologie d'accompagnement basé sur un outil international à destination des Lieux de santé promoteurs de santé (LSPS),
 - Proposition d'un processus de certification des Lieux de santé en promotion de la santé.

Livrables

- Livrables finaux :
 - Formulaire d'auto-évaluation
 - Manuel d'accompagnement
 - Rapport pour le réseau HPH



- Livrables intermédiaires :
 - Grille d'entretien
 - Etat des lieux
 - Rapport sur l'expérimentation





3. Méthodologie



International Network of
Health Promoting Hospitals
& Health Services

Méthodologie

1

Etat des lieux – janvier à avril

- Rencontre avec l'ensemble des parties prenantes (RESPADD, EVIDANS et Lieux de santé pilotes)
- Réalisation d'un état des lieux : entretiens préliminaires avec les coordinateurs LSPS et temps d'échange avec les comités locaux
- Production d'une V1 du formulaire d'auto-évaluation, adaptée de la version traduite initiale

Méthodologie

2

Expérimentation – mai à septembre

- Test de la V1 du formulaire d'auto-évaluation par les Lieux de santé
- Analyse des retours du terrain : formulaires, questionnaires, entretiens
- Proposition d'une pondération des standards

Méthodologie

3

Valorisation et communication – septembre à décembre

- Validation de la V2
- Réflexion sur la forme de l'outil d'auto-évaluation
- Bilan global
- Livrables finaux
- Valorisation du rapport à l'international, via le réseau HPH



4. Calendrier



International Network of
Health Promoting Hospitals
& Health Services

Calendrier

	Objectifs	Livrables
PHASE 1		
Etat des lieux Janvier - Avril	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec l'ensemble des parties prenantes (RESPADD, EVIDANS et Lieux de santé pilotes), Réalisation d'un état des lieux, Production d'une V1 du formulaire d'auto-évaluation, initialement traduit dans une V0 existante. 	<ul style="list-style-type: none"> Grille d'entretien préliminaire, Rapport sur les entretiens menés, Formulaire d'auto-évaluation V1, Version préliminaire des orientations à donner au manuel d'accompagnement.
PHASE 2	Objectifs	Livrables
Expérimentation Mai - Juin	<ul style="list-style-type: none"> Test de la V1 du formulaire d'auto-évaluation par les Lieux de santé, Proposition d'une pondération des standards. 	<ul style="list-style-type: none"> Version préliminaire mise à jour du manuel d'accompagnement, Formulaire et/ou trame d'entretien pour les Lieux de santé pilotes.
PHASE 3	Objectif	Livrables
Expérimentation Juillet – Août	<ul style="list-style-type: none"> Analyse fine des retours qualitatifs du terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> Manuel d'accompagnement V1, Rapport sur l'expérimentation du formulaire d'auto-évaluation.
PHASE 4	Objectifs	Livrables
Expérimentation Septembre - Octobre	<ul style="list-style-type: none"> Validation de la V2, Réflexion sur sa forme. 	<ul style="list-style-type: none"> Outil d'auto-évaluation V2, Manuel d'accompagnement V2.
PHASE 5	Objectifs	Livrables
Valorisation Novembre - Décembre	<ul style="list-style-type: none"> Bilan global 	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation et diffusion du formulaire et du manuel d'accompagnement, Note sur les certificateurs potentiels, Synthèse des tests des formes potentielles de l'outil.



5. Etat des lieux



Recrutement Lieux de santé pilotes

- Engagement demandé :
 - Entretien préliminaire,
 - Réunion du comité de pilotage/groupe de travail,
 - Remplissage du formulaire d'auto-évaluation,
 - Entretien qualitatif suite au remplissage,
 - Questionnaire suite au remplissage.
- Plus-value de l'inclusion :
 - Accompagnement privilégié pour renforcer la démarche dans le Lieu de santé,
 - Echanges d'expériences avec les autres Lieux de santé pilotes,
 - Entrée/engagement dans un processus de certification éventuel.

Recrutement Lieux de santé pilotes

Nouvelle-Aquitaine	Charente	Centre hospitalier de Cognac Centre hospitalier d'Angoulême Centre hospitalier Camille Claudel Centre hospitalier de Ruffec
Pays de la Loire	Loire Atlantique	Centre hospitalier universitaire de Nantes Hôpital Châteaubriand Centre hospitalier de Saint-Nazaire Centre hospitalier d'Ancenis
Ile-de-France	Privé	Hôpital Foch
Nouvelle-Aquitaine	Alliance Gironde	Centre hospitalier Charles Perrens Centre hospitalier de Libourne Centre hospitalier universitaire de Bordeaux Institut Bergonié Hôpital Suburbain du Bouscat
Auvergne Rhône Alpes	Val Rhône Centre	Hospices civils de Lyon

Adaptation formulaire

- Homogénéisation du vocabulaire
- Simplification des items
- Ajustement au contexte français

Tout en respectant le format et la trame validés au niveau international.

Réalisation des entretiens préliminaires

- Avec les référents LSPS
- Avec les comités de pilotage LSPS
- Réflexion sur la méthodologie d'exploitation des données



Premiers constats

- Bonne adhésion et bonne représentativité des Lieux de santé pilotes
- Intérêt marqué pour la démarche d'évaluation/certification
- Cohérence entre le formulaire adapté et la version originale
- Disparité forte des connaissances et de l'engagement entre référents et comités de pilotage
- Difficultés marquées dans l'appropriation du formulaire et des standards

Take home messages

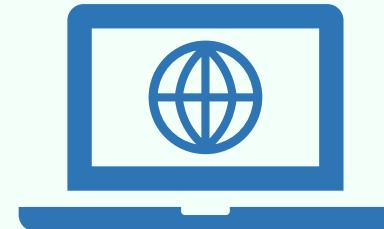
- Nécessité de cohérence entre les démarches locales, régionales, nationales et internationales
 - Importance de l'évaluation des actions en promotion de la santé et de l'évolution d'un Lieu de santé
 - Besoin de supports adaptés et accessibles
- RDV l'année prochaine pour les résultats de la recherche-action et la mise à disposition des supports !

Nous vous remercions de votre attention.



marianne.hochet@respadd.org

anne.denise@respadd.org



<https://www.reseau-lsps.org/>